

DATE : 11/12/2021

RÉFÉRENCE : DGS-URGENT N°2021_127

TITRE : OUVERTURE DU PORTAIL POUR LA COMMANDE DE VACCINS ENTRE LES 13 ET 14 DECEMBRE 2021 – COMMANDES DE VACCINS PEDIATRIQUES ET INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LES COMMANDES PASSEES

Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédicure-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous des précisions sur les modalités de la prochaine session de commandes en flacons de vaccins Moderna et Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus et forme pédiatrique) **entre les 13 et 14 décembre.**

Ce document s'articule en quatre parties :

- I) OUVERTURE DE LA COMMANDE AU VACCIN PEDIATRIQUE PFIZER
- II) MODALITES D'OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDE
- III) PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES
- IV) POINT D'ATTENTION SUR LA PEREMPTION DES DOSES DE VACCIN

I. OUVERTURE DE LA COMMANDE AU VACCIN PEDIATRIQUE PFIZER

Dans un contexte de circulation active du variant Delta et de dégradation de la situation épidémique, il apparaît essentiel d'accroître la couverture vaccinale de tous les publics déjà éligibles en primo-vaccination et en rappel vaccinal, mais aussi d'ouvrir la vaccination à des publics plus jeunes.

L'Agence européenne du médicament a délivré le [25 novembre 2021](#) une autorisation de mise sur le marché européenne de la forme pédiatrique du vaccin Pfizer-BioNTech. La Haute Autorité de santé (HAS), dans son avis du [25 novembre 2021](#), et le Comité d'orientation de la stratégie vaccinale (COSV), dans son avis du [6 décembre 2021](#), recommandent de débiter au plus vite **la vaccination des enfants de 5 à 11 ans à risque de forme grave de Covid-19 et de décès.**

Afin de permettre aux professionnels de santé de ville de participer à la vaccination de ces enfants, **le portail de commandes permettra, pour la première fois, de commander la forme pédiatrique du vaccin Pfizer-BioNTech du lundi 13 décembre 8h au mardi 14 décembre 23h.** Il ouvrira ensuite chaque semaine pour permettre des commandes supplémentaires. Les modalités d'administration de ce vaccin seront rappelées dans le DGS-Urgent relatif à l'ouverture de la campagne de vaccination contre le covid-19 aux enfants de 5 à 11 ans à risque qui paraîtra le 13 décembre prochain.

Dans un premier temps, compte tenu du public pédiatrique concerné, **seuls les médecins pourront commander ce type de flacons adapté aux plus jeunes, à raison d'un flacon par praticien pour cette première semaine.**

A noter : Le flacon de vaccin Pfizer-BioNTech pédiatrique à destination des 5 - 11 ans sera également à diluer préalablement à son utilisation. Le flacon est muni d'un couvercle en plastique orange, propre au vaccin pédiatrique (pour rappel, le couvercle est violet pour la forme adulte 12 ans et plus). **Une attention particulière sera demandée aux praticiens afin de ne pas utiliser cette forme pour une personne de plus de 12 ans.** Une fois le flacon dilué, 10 doses pourront être administrées par flacon Pfizer-BioNTech pédiatrique. Des informations complémentaires vous seront communiquées prochainement, par le DGS Urgent susmentionné et par des fiches ad hoc qui seront publiées sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé.

II. MODALITES D'OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDES ENTRE LES 13 ET 14 DECEMBRE

Professionnels de ville et structures habilités à commander :

Le [portail de télé-déclaration](#) sera ouvert **du lundi 13 décembre 8h au mardi 14 décembre à 23h** selon les modalités suivantes :

- Ouverture à la commande des vaccins **Moderna et Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus)** : pour les pharmaciens, médecins, IDE, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, services de santé du travail (SST), laboratoires de biologie médicale (LBM), les maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) ainsi que les centres de santé (CDS) ;
- Ouverture à la commande du vaccin **Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus)** également pour les EHPAD, Résidences autonomes, USLD, les services de santé universitaires (SSU) ainsi que les foyers d'accueil médicalisés (FAM) et les maisons d'accueil spécialisées (MAS) ;
- Ouverture à la commande du vaccin **Pfizer-BioNTech (forme pédiatrique)** pour les médecins.

Le nombre de flacons ouverts à la commande par vaccin et type d'effecteur est prévu comme suit :

Effecteurs	Médecins	Pharmaciens	Infirmiers, Sages-femmes et chirurgiens-dentistes	MSP, CDS, LBM, et SST	FAM, MAS	EHPAD, USLD, SSU et résidences autonomes
Nombre de flacons Moderna	Nombre de flacons de vaccins non limité pour ces types d'effecteurs, <u>tout en veillant bien à ne pas constituer de stocks non utilisés.</u>					Non ouvert à la commande
Nombre de flacons Pfizer-BioNTech - Forme Adulte	1 flacon	2 flacons	1 flacon	5 flacons	15 flacons	15 flacons
Nombre de flacons Pfizer-BioNTech - Forme pédiatrique	1 flacon	Non ouvert à la commande				

Précisions sur l'ouverture à la commande du vaccin Pfizer BioNTech – forme 12 ans et plus :

La limitation du nombre de flacons Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus) pouvant être commandé par effecteur résulte des livraisons Pfizer-BioNTech et Moderna de ces dernières semaines – plus de 3,2 millions la semaine du 29 novembre et plus de 3,5 millions la semaine du 6 décembre, afin de permettre aux professionnels de ville d'injecter massivement ces prochaines semaines.

Il est rappelé aux officines qu'elles ne peuvent pas refuser de prendre la commande des services de santé du travail (SST ou SPST), car ces derniers ont toujours le droit de commander des flacons via leur officine de référence à travers le portail de commande.

Les EHPAD, USLD et résidences autonomes seront également autorisés à commander, dans le cadre de leur campagne de rappels, jusqu'à quinze flacons de vaccins Pfizer-BioNTech, dans la limite du nombre de leurs résidents, et en veillant à ne pas constituer de stocks non utilisés.

Les médecins, les sages-femmes et les chirurgiens-dentistes peuvent commander des flacons via leur officine de rattachement, comme précisé par le [DGS-Urgent N°2021_19](#). Les infirmiers, les LBM, les SSU, les SST, les CDS, les MSP, les FAM et les MAS sont invités à se rapprocher de l'officine de leur choix, afin qu'elle commande pour eux.

Importance de la bonne utilisation des flacons :

Dans le contexte actuel d'accélération de la campagne de vaccination, nous devons collectivement nous mobiliser afin de minimiser les pertes de doses et la constitution de stocks dormants. Nous vous demandons donc d'extraire un maximum de doses dans chaque flacon (7 doses pour Pfizer-BioNTech pour sa forme 12 ans et plus, 12 doses pour Moderna en doses pleines et jusqu'à 24 pour les demi-doses Moderna en rappel) et de ne pas commander au-delà de ce que vous estimez possible d'injecter. Le nombre de doses dans un flacon Pfizer-BioNTech pédiatrique est de 10.

Précisions sur l'utilisation du vaccin Moderna dans la campagne de rappel

Il est rappelé aux professionnels de santé que depuis l'avis de la HAS du 5 novembre dernier, il est à nouveau possible d'effectuer les rappels Moderna, en demi-dose. Cet avis est motivé par la décision de l'EMA du 25 octobre dernier qui autorise les rappels de Moderna selon cette modalité. Il est également rappelé qu'à la suite de l'avis de la HAS du 5 novembre, il est désormais recommandé de privilégier la vaccination à l'aide du vaccin Pfizer-BioNTech, lorsque celui-ci est disponible, uniquement pour les personnes âgées de moins de 30 ans, qu'il s'agisse des primo-vaccinations ou des rappels.

Il est également rappelé que les deux vaccins Moderna et Pfizer-BioNTech disposent d'un excellent profil de sécurité et d'une grande efficacité. Les deux vaccins doivent être utilisés afin d'assurer l'accélération de la campagne de rappel.

Dates de livraison en officine : l'ensemble des flacons de vaccins Pfizer-BioNTech – que ce soit sous sa forme 12 ans et plus ou pédiatrique - et Moderna commandés la semaine du 13 décembre arriveront dans les officines entre le 24 et le 28 décembre.

Les rendez-vous de vaccination peuvent être prépositionnés à partir du lendemain de la date prévisionnelle de livraison. Nous insistons sur le respect de cette règle de bonne pratique. S'assurer d'avoir les flacons avant la confirmation de rendez-vous auprès de vos patients ne pourra que faciliter la bonne mise en œuvre de la campagne de rappel.

Par ailleurs, d'une manière générale, il est rappelé la nécessité pour les femmes enceintes de se faire vacciner, en primo-injection et en rappel.

Nous vous rappelons également que la co-vaccination grippe Covid-19 est possible, notamment pour les personnes âgées de plus de 65 ans et nous vous invitons à poser la question aux personnes qui se présentent à l'officine.

III. PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES

Les flacons de vaccins Pfizer-BioNTech et Moderna commandés les 6 et 7 décembre seront livrés en officine **entre le vendredi 17 et le mardi 21 décembre.**

A la suite des annonces gouvernementales du 25 novembre dernier sur l'accélération de la campagne de rappels, un nombre très important de doses Pfizer-BioNTech et Moderna a été commandé par les professionnels de santé de la ville les 6 et 7 décembre derniers. A la fermeture du portail, plus de 4,6 millions de doses avaient été commandées, dont 3,5 millions de doses Pfizer-BioNTech soit 300 000 doses de plus que la semaine dernière, qui était déjà une semaine record. Ce signal est très positif. Il illustre la très forte mobilisation des professionnels de santé de la ville.

Ces commandes mettent toutefois encore en évidence un fort déséquilibre entre les deux vaccins : plus de 75% des commandes correspondent à des vaccins Pfizer-BioNTech et seulement 25% à des vaccins Moderna. Or, afin de vacciner rapidement tous nos concitoyens en rappels, les deux vaccins à ARNm doivent être utilisés, étant donné que leur efficacité reste prouvée et les effets indésirables rares.

Dans ce cadre, 1 M de doses seront livrées en ville en Pfizer-BioNTech cette semaine.

Au vu de ces éléments et afin de vous livrer le nombre de doses de vaccins à ARNm commandées, dans les temps impartis, et donc de poursuivre l'accélération de la vaccination, **une partie conséquente de certaines commandes faites en flacons Pfizer-BioNTech (pour la forme 12 ans et plus) sera livrée en flacons Moderna. La part honorée des commandes passées en flacons Pfizer-BioNTech est limitée à 3 flacons Pfizer par effecteur.**

Les commandes des EHPAD, FAM, MAS, USLD, SSU, MSP et CDS, résidences autonomes, ne sont pas affectées par l'ajustement. Elles seront livrées comme passées initialement.

Seuls les médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, LBM ayant commandé plus de 3 flacons Pfizer-BioNTech sont concernés. Les flacons Pfizer-BioNTech commandés au-dessus de cette limite ont été remplacés par des flacons de vaccins Moderna.

Exemples :

- *un infirmier qui a commandé 3 flacons Pfizer-BioNTech et aucun flacon Moderna voit sa commande inchangée ;*
- *un médecin qui a commandé uniquement 5 flacons Pfizer-BioNTech (soit $5 \times 7 = 35$ doses), recevra 1 flacon Moderna et 3 flacons Pfizer-BioNTech, ce qui correspond à 41 doses ($1 \times 20 + 3 \times 7 = 41$) ;*
- *un pharmacien, qui a commandé uniquement 20 flacons de Pfizer (soit 140 doses), recevra 6 flacons Moderna et 3 flacons Pfizer-BioNTech, ce qui correspond à 141 doses ($6 \times 20 + 3 \times 7 = 141$).*

Les quantités qui seront effectivement envoyées en fonction des commandes sont confirmées par publipostage, afin que chaque professionnel puisse organiser sa vaccination.

Confirmation de livraison : un mail de confirmation de la commande précisant la date et les volumes de livraison de vaccin Moderna et Pfizer-BioNTech a été envoyé le **vendredi 10 décembre** aux officines (volumes commandés par l'officine pour elle-même et pour les effecteurs pour lesquels elle a commandé), aux médecins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes (volumes qui leur sont destinés). La confirmation de commande correspondra au nombre de flacons retenus après l'ajustement possible des commandes.

IV. POINT D'ATTENTION SUR LA PEREMPTION DES DOSES DE VACCIN

Quel que soit le vaccin, nous vous recommandons de bien consulter les étiquettes de péremption et **les dates limites d'administration** sur le flacon avant toute injection.

Nous vous rappelons que les vaccins Pfizer-BioNTech (forme 12 ans et plus, couvercle violet) livrés en pharmacie se conservent au maximum un mois à 2-8°C. Les flacons de vaccin Pfizer-BioNTech (forme pédiatrique, couvercle orange, à destination des 5-11 ans) se conservent au maximum 10 semaines à 2-8°C.

Nous vous invitons à la plus grande vigilance sur les dates de péremption des flacons qui vous sont livrés, car ces dernières peuvent être très courtes. Nous vous conseillons donc d'en commander le nombre nécessaire et de les injecter rapidement, afin d'**éviter de constituer un stock inutilisé**.

Si un flacon de vaccin (Pfizer-BioNTech ou Moderna) n'a pas été récupéré après un délai d'une semaine, l'officine peut le proposer à d'autres professionnels de santé, en respectant scrupuleusement toutes les modalités de conservation et de transport de ce vaccin, **ou l'utiliser pour ses propres rendez-vous de vaccination**. Les pharmaciens concernés sont invités à contacter les professionnels ou établissements de santé concernés avant de redistribuer les doses qui leur étaient initialement attribuées.

Nous vous rappelons que les flacons périmés doivent être évacués suivant la filière d'élimination CYCLAMED, quel que soit le vaccin. Vous trouverez les modalités du circuit d'élimination des déchets issus de la vaccination covid-19 en ville dans [l'annexe 1 du DGS-Urgent n°2021_98](#).

En cas de question sur la distribution des vaccins aux professionnels de santé en ville, les pharmaciens peuvent contacter le service client via le formulaire « Contacter le support » du portail de télé-déclaration : des conseillers pourront répondre à leurs questions et les renseigner sur les livraisons prévues pour leur officine (dates et volumes exacts de livraison).

Nous vous remercions pour votre mobilisation exceptionnelle dans cette nouvelle accélération de la campagne de vaccination et de rappel, qui est décisive pour contenir la vague épidémique en cours.

Bernard CELLI
Responsable de la Task Force Vaccination

Pr. Jérôme SALOMON
Directeur général de la Santé